



**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

**SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**Bruxelles, le 7 septembre 2004**

**CM 3133/04**

**OJ 133  
TITULAIRES**

**COMMUNICATION**

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

---

Correspondant: André.Donnadou@consilium.eu.int

Tél./Fax: +32.2-285.74.29

---

Objet: Comité de l'article 133 (membres titulaires) - Convocation et projet d'ordre du jour

Date: 10 septembre 2004

Heure: 10 heures

Lieu: Secrétariat du Conseil

BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS

Rue de la Loi, 175, 1048 BRUXELLES

---

1. OMC - Programme de Doha pour le développement: point de la situation
2. Règlement des différends:
  - Amendement Byrd
  - Point de la situation concernant les FSC
3. Négociations UE-Mercosur: point de la situation concernant les aspects commerciaux
4. UE-ASEM: préparation du sommet de Hanoi
5. SPG: échange de vues
6. Divers

**NB**: Les délégations sont invitées à adresser leurs demandes de points "Divers" par écrit au Secrétariat général (à l'attention de M. BRODIN, n° de télécopieur 0041-22-919.74.98) pour le jeudi 9 septembre 2004 à 13 heures.

Un déjeuner de travail sera offert par la Commission (points à examiner: AGCS (consolidation de la liste de l'UE); relations transatlantiques; succession du directeur général de l'OMC; règlement des différends (panel "Sucre")).

NB: Par mesure d'économie, ne seront disponibles en salle que les documents produits dans la semaine précédant la réunion.